

réserves d'énergie hydraulique de cette province, il est peu probable que le besoin d'aménager de puissantes centrales thermiques se fasse sentir dans un avenir rapproché. L'*Île-du-Prince-Édouard* dépend presque exclusivement de ses centrales thermo-électriques pour produire l'électricité dont elle a besoin, et la plupart de ses installations fonctionnent au mazout. La majeure partie du courant produit par les centrales thermiques d'utilité publique de la *Nouvelle-Écosse* est tirée de la houille; le pétrole est utilisé à un moindre degré. Par contre, au *Nouveau-Brunswick*, le pétrole fournit un peu plus de la moitié de l'énergie thermo-électrique.

Au *Québec*, les immenses réserves d'énergie hydraulique, situées pour la plupart à une distance économique de transmission aux centres actuels de consommation, ont contribué à restreindre l'aménagement de centrales thermo-électriques à des fins de consommation locale. Cependant, il semble que la tendance croissante dans d'autres régions du Canada à l'aménagement d'installations thermo-électriques se manifeste également dans cette province, où de tels aménagements serviront non seulement à produire des quantités suffisantes d'électricité pour répondre à la demande sans cesse croissante, mais aussi, par l'intégration des deux modes de production, à conférer une plus grande souplesse au réseau presque exclusivement hydro-électrique. En 1964, on a mis en service à Tracy, près de Sorel, le premier groupe d'une grande centrale thermo-électrique. La mise en service en Gaspésie d'une deuxième grande centrale est prévue pour 1970.

L'*Ontario* vient au premier rang des provinces en ce qui concerne la puissance des installations thermo-électriques; à la fin de 1964, elle s'élevait à 2,865,000 kW, soit environ 42 p. 100 du total national. On prévoit mettre en service, de 1965 à 1971, de nouvelles centrales thermiques d'une puissance globale de 4,800,000 kW. La plus importante installation thermique du pays est la centrale Richard L. Hearn, de l'Hydro-Ontario, à Toronto, d'une puissance de 1,200,000 kW. Trois groupes de 300,000 kW chacun, les plus puissants groupes thermiques en service au Canada, composent la centrale de Lakeview, juste à l'ouest du Toronto métropolitain, dont la puissance est censée être portée à 2,400,000 kW d'ici 1968. On projette d'installer quatre groupes encore plus puissants, soit de 500,000 kW chacun, à la future centrale de Lambton, près de Sarnia, d'ici 1971.

Le courant produit au *Manitoba* provient surtout d'aménagements hydro-électriques, auxquels viennent s'ajouter quelques installations thermo-électriques d'une puissance considérable; toutefois, la tendance actuelle est de mettre en valeur les emplacements hydrauliques de la province. Jusqu'à tout récemment, les régions les plus peuplées de la *Saskatchewan* étaient desservies par des centrales thermiques, tandis que l'énergie hydro-électrique produite dans la province servait presque exclusivement à l'exploitation de mines dans les régions septentrionales. Ces dernières années, cependant, l'aménagement d'un barrage de retenue sur la rivière Saskatchewan-Sud a permis de fournir de l'énergie hydro-électrique aux usagers du sud de la province, et aucune nouvelle centrale thermique n'est prévue pour le moment. La présence de vastes ressources de combustible en Alberta explique la prédominance des installations thermo-électriques dans cette province. Les centrales thermiques les plus importantes se trouvent à Edmonton, où des turbines à gaz et à vapeur actionnent des groupes d'une puissance globale de 330,000 kW, et à Wabamun, où la puissance des groupes à vapeur atteint 282,000 kW.

Plus de la moitié de la puissance des aménagements thermo-électriques en *Colombie-Britannique* est produite dans trois centrales situées dans la région de Vancouver. On prévoit que le plus important de ces aménagements, la centrale de Burrard, verra sa puissance actuelle de 300,000 kW portée à 600,000 kW d'ici 1967, mais il se peut que l'énergie qui deviendra disponible en 1968 à l'installation de la rivière La Paix retarde l'addition à Burrard d'autres groupes électrogènes d'une puissance de 300,000 kW.